

À travers l'évangile de ce dimanche, Jésus nous invite à une intimité merveilleuse avec lui et, à travers lui, avec le Père.

Comme la semaine dernière, le thème central de cet évangile est l'amour. Mais le texte nous parle aussi de deux choses qui peuvent nous sembler opposées : le respect des commandements du Seigneur et la joie.

De prime abord, un commandement peut nous sembler être une chose contraignante, extérieure à nous-mêmes, qui viendrait s'imposer à nous et nous empêcher de jouir de notre liberté et, bien souvent, c'est ainsi que nous le vivons.

Pourtant, Jésus nous indique ici que c'est en respectant ses commandements que notre joie sera parfaite. Et pour cause, le commandement de Jésus n'est pas une injection extérieure qui viendrait nous contraindre, elle est la révélation de notre vérité intérieure, de ce à quoi notre cœur aspire et que nous oublions trop souvent, elle est l'invitation à aimer.

Oui, l'amour est ce qui permet de faire le lien entre le respect des commandements et la joie à laquelle nous invite Jésus. L'amour est le commandement qui nous ouvre à la joie véritable, car il nous réconcilie avec le projet de Dieu pour nous, car il est l'acte suprême de notre liberté. Il est ce que nous voulons au plus profond de nous-mêmes, car Dieu est amour et nous avons été créés à son image.

Et c'est cette image que Jésus est venu restaurer en nous, pour que nous soyons en communion avec lui et avec le Père, pour que nous demeurions dans son amour et dans sa joie, pour que nous ne soyons plus des chrétiens obéissants et tristes, agissant par sens du devoir dans l'espoir d'une joie future, mais que nous soyons dans la joie qui nous est donnée lorsque nous faisons ses volontés, car nous sommes ses amis.

Oui, Dieu cherche par tous les moyens à nous rejoindre, à nous faire entrer dans sa joie et son amour. Dans l'amour, les commandements ne sont plus des contraintes mais un appel naturel du cœur.

C'est pourquoi Saint Augustin écrira : « Aime et fais ce que tu veux ».

Un paroissien anonyme du XXIème